

malgré de graves mutilations, une statue de la Sainte Vierge du xv^e siècle également en pierre, deux consoles, une burette d'argent, seul reste d'une argenterie qui devait être considérable, et enfin, dans le chasublier de vastes dimensions, deux seuls ornements ! L'un destiné à l'office des morts, avec sa décoration macabre et son Christ en croix dont le sang est recueilli par des anges, est d'une composition curieuse qu'on n'oublie pas. La Société historique, en remerciant le chanoine Morel de son étude si complète et si intéressante, s'associe de grand cœur aux vœux qu'il forme pour la prochaine restauration d'un édifice qui compte parmi les plus beaux de notre contrée.

De récentes restaurations aussi bien que des constructions nouvelles, toutes marquées aux armes de la ville de Compiègne, ainsi que le ferait un particulier pour son argenterie ou ses voitures, ont inspiré à M. de Roucy l'heureuse pensée de rechercher et de préciser quel est le vrai blason de notre ville. Il n'avait pas à s'excuser d'une telle préoccupation vis-à-vis de l'esprit démocratique, car on n'a jamais autant abusé des blasons et des titres que depuis le jour où la noblesse a été abolie officiellement. Blason et noblesse sont, du reste, choses fort différentes, et pour n'en citer qu'un exemple, les bons bourgeois auxquels Louis XIV octroya, ou pour mieux dire, imposa des armoiries moyennant finance, auraient été mal reçus à se croire gentilshommes et, comme tels, exempts de certains impôts.

Nous ne pouvons suivre notre confrère dans les nombreux exemples qu'il cite pour montrer à quelle confusion conduit l'interprétation fantaisiste du blason de Compiègne. Qu'un marchand de pain d'épice transforme le lion de la ville en vulgaire caniche et préfère le rouge au bleu pour peindre le fond de l'écu, la chose est plus risible que regrettable; mais elle prend de toutes autres proportions, quand il s'agit d'un édifice public.

Certaines libertés ne sauraient être tolérées, ainsi celle de placer sur le champ même de l'écu la devise de la ville, alors qu'elle doit se dérouler à l'entour. Cette devise, a-t-on le droit de l'abréger comme on le fait en la réduisant à *Regno fidelissima* supprimant ainsi le *Regi* après le *Deo* ?

Comme conclusion pratique, notre confrère demande la création d'un bon modèle de l'antique blason de notre ville, quelque chose comme le mètre-étalon du Conservatoire, et cite les modèles dont on devra s'inspirer. Pour timbrer le papier administratif ce sera suffisant, mais pour décorer des édifices, cette ingénieuse précaution ne saurait dispenser les architectes d'avoir du goût.

Qui ne sait que le lion et les fleurs de lis qui décoorent l'écu de Compiègne ont bien varié de forme dans le cours des âges et qu'il y a là une question d'harmonie et de style à observer.

Tel cartouche qui serait passable sur une construction peu ancienne, fera bien mauvaise figure sur une élégante et sobre cons-

truction du XIII^e siècle, comme l'ancien pignon de l'Hôtel-Dieu.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications précédemment annoncées.

Le Secrétaire, Baron de BONNAULT.
